

*Jour du Patrimoine*

Après avoir écouté deux députés de l'Île-du-Prince-Édouard parler avec leur modestie coutumière, j'avoue m'être demandé de quel droit un Canadien originaire d'une autre partie du pays pourrait se permettre de se joindre à ce débat. Je me suis alors souvenu que je pouvais me réclamer d'ancêtres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Voilà qui me donne donc droit de cité.

J'ai également remarqué qu'aujourd'hui est un jour d'accolades. Un peu partout, on voit les gens exprimer leurs sentiments. Je tiens à me joindre à certains d'entre eux. Avant de participer personnellement à ces accolades avec les vivants, je voudrais préciser à quel point j'ai apprécié la façon dont le député de Hillsborough (M. Macquarrie) a fait allusion aux grands noms de l'histoire canadienne. Il a commencé loin dans notre histoire et s'est rendu jusqu'à la période de Borden. Il a ensuite repris avec Bennett, mais il en a sauté un entre les deux. La deuxième fois, il a décidé qu'il fallait mentionner Mackenzie King pour sauver son âme.

**Une voix:** Mackenzie King l'avait probablement entendu.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Oui, il est probable qu'il l'avait entendu. Je m'associe au député de Hillsborough pour rendre hommage au député de Windsor-Walkerville (M. McGuigan) pour la tenacité dont il a fait preuve à l'égard de ce bill demandant la création d'un jour national du patrimoine. Je suis persuadé que tous les députés de la Chambre se joindront à moi pour rendre hommage au député de Hillsborough, pour ses 21 ans de service au Parlement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il a décidé qu'il en avait fait assez pour le moment. Nous avons beaucoup apprécié sa présence à la Chambre des communes. Les étudiants qui iront suivre ses cours à l'Université Mount Allison ont vraiment bien de la chance.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Pour en revenir au député de Windsor-Walkerville et à son bill, je suis frappé par la double signification qu'il présente. J'appuie le député de Hillsborough qui considère que l'on devrait en faire l'étude. Comme le député de Windsor-Walkerville l'a fait remarquer, son bill représente une unanimité qui regroupe les idées de plusieurs députés. C'est peut-être plus le bill d'un groupe de députés que tous ceux qui ont été présentés au Parlement depuis longtemps. Comme je l'ai mentionné, il est l'aboutissement de plusieurs bills déjà présentés.

Le député de Hillsborough a présenté un bill pour rendre hommage à Sir John A. Macdonald. Comme on l'a déjà mentionné, M. Ed. Nelson en a présenté un également. En fait, on en a présenté quatre ou cinq, dont un de moi. Je réclamaux l'établissement d'un congé en février, à mi-chemin entre Noël et Pâques sous quelque étiquette que ce soit. Tous ces bills furent renvoyés au comité. C'est là qu'est née l'idée de les fondre tous en un seul. C'est ainsi que nous est parvenu le bill à l'étude. Il ne s'agit pas uniquement du produit des réflexions du député de Windsor-Walkerville, mais bien celui des réflexions de plusieurs députés de tous les partis. J'aimerais

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

bien qu'on parvienne à le faire adopter. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas l'adopter aujourd'hui pour le renvoyer ensuite au comité.

Je n'abuserai pas du temps de la Chambre en m'attaquant aux arguments prêchant l'austérité et la productivité de notre économie. Ceux qui réclament encore plus de travail et une productivité accrue n'iront certes pas jusqu'au bout de leur raisonnement pour réclamer la suppression de tous les congés dont nous jouissons déjà. Si nous avons un certain nombre de jours de vacance pendant l'année, c'est que nous pensons qu'avec un peu plus de temps libre les gens deviennent plus productifs lorsqu'ils se remettent au travail. A mon avis un jour supplémentaire de vacances au cours du long hiver canadien, entre Noël et Pâques, ne ferait pas de mal. J'approuve donc ce projet de loi à ce titre, et avec force, pour les raisons que nous ont fait valoir les deux orateurs précédents, car il est vrai que le patrimoine de notre pays mérite d'être célébré, et que nous devrions avoir une journée à lui consacrer pour en parler et le commémorer. Pour toutes ces raisons, je pense que nous devrions avoir cette fête.

● (1642)

Cela dit, sur ce mode amical qui semble être maintenant la coutume ici le vendredi après-midi, je tiens tout de même à formuler les mêmes critiques que celles qu'ont émises le député de Windsor-Walkerville, et notre collègue le député de Hillsborough qui l'a fait avec encore plus de vigueur. Comme eux je reprocherai au gouvernement de ne pas avoir poursuivi dans cette voie. Initialement l'idée était due à l'initiative d'un député, ou même de plusieurs.

Le bill qui était présenté au nom du député de Windsor-Walkerville, il y a deux ou trois ans, n'a pas été mis à l'étude et ensuite le gouvernement l'a présenté en son nom. Dans la session suivante, il y a eu deux projets de loi à ce sujet, les bills C-30 et C-32. Le bill C-30 visait à instituer un jour du patrimoine national, qui ferait partie des vacances nationales du pays, et le bill C-32 visait à modifier le Code canadien du travail, à propos de certaines journées de vacances. Les députés peuvent s'obstiner à présenter des projets de loi tous les ans, et devoir attendre 20, 30 ou 40 ans avant de les voir mis à l'étude, mais lorsque le gouvernement en fait une question de politique personnelle et les présente, à la Chambre parce qu'il veut les faire adopter, qu'il ait agi comme il l'a fait à la dernière session, en faisant marche arrière, c'est à mon avis, d'autant moins admissible qu'il en avait emprunté l'idée aux députés.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** A cette session, quand nous pensions que le bill C-30 ou le bill C-32 de la dernière session nous reviendraient, le secrétaire d'État (M. Roberts) nous a annoncé qu'il n'en serait rien. Je le regrette fort. C'est trop demander, j'imagine, que l'adoption du bill de mon ami. Je préférerais bien le voir adopter plutôt que celui du gouvernement, parce qu'il exprime l'avis et les convictions des simples députés. A défaut, j'espère qu'un bill du même genre sera voté sous peu et que le troisième lundi de février deviendra la fête du patrimoine national.